

DÉLIBÉRATION 18-288

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 25 septembre 2018

Date de la convocation : 18/09/2018

Nombre de conseillers en exercice : 51

Étaient Présents :

M. Thierry KOVACS, Président

M. Gérard BANCHET, M. Frédéric BELMONTE, M. Manuel BELMONTE, M. Lucien BRUYAS, M. Bernard CATELON, Mme Michèle CEDRIN, M. Pascal CHAUMARTIN, M. Alain CLERC, Mme Thérèse COROMPT, M. Jean-Yves CURTAUD, M. Patrick CURTAUD, Mme Annie DUTRON, Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN, Mme Martine FAÏTA, M. Pascal GERIN, Mme Lucette GIRARDON-TOURNIER, Mme Annick GUICHARD, M. Christian JANIN, Mme Marie-Pierre JAUD-SONNERAT, Mme Christiane JURY, M. Max KECHICHIAN, M. Sylvain LAIGNEL, M. Gérard LAMBERT, Mme Laurence LEMAITRE, M. Bernard LINAGE, M. Bernard LOUIS, M. Guy MARTINET, M. Jean-François MERLE, Mme Marielle MOREL, Mme Virginie OSTOJIC, M. René PASINI, Mme Claudine PERROT-BERTON, M. Stéphane PLANTIER, M. Isidore POLO, M. Thierry QUINTARD, Mme Maryline SILVESTRE, M. Jean-André THOMASSY, M. Michel THOMMES, Mme Blandine VIDOR.

Absent suppléé : M. André MASSE représenté par son suppléant M. Jean FOURDAN.

Absents excusés : M. Claude BOSIO, Mme Hermine PRIVAS, M. Adrien RUBAGOTTI.

Ont donné pouvoir : M. Christophe BOUVIER à M. René PASINI, M. Christophe CHARLES à M. Bernard LOUIS, Mme Marie-Carmen CONESA à M. Jean-Yves CURTAUD, Mme Alexandra DERUAZ-PEPIN à Mme Michèle CEDRIN, Mme Michèle DESESTRET-FOURNET à M. Bernard LINAGE, M. Daniel PARAIRE à M. Manuel BELMONTE, M. Jacques THOIZET à Mme Claire EL BOUKILI-MALLEIN.

Secrétaire de séance : M. Bernard LINAGE.

OBJET : **AGRICULTURE** : Soutien pour l'étude d'avant-projet de mise en place d'un réseau d'irrigation sur la plaine de Reventin

Rapporteur : Frédéric BELMONTE

NOTE DE SYNTHÈSE

Une étude d'opportunité a mis en avant un besoin d'irrigation sur le plateau au sud de Vienne, plus précisément sur la plaine de Reventin.

Cette vaste plaine présente une activité agricole intense mais non diversifiée et qui n'est pas sécurisée en matière d'alimentation en eau. Un projet de réseau d'irrigation depuis le fleuve Rhône a donc été envisagé, permettant de garantir l'approvisionnement et de favoriser une agriculture à valeur ajoutée pour le territoire.

Ce projet, porté par l'Association Syndicale Autorisée du plateau de Louze et de Glay, répond aux objectifs suivants :

- Redynamisation de la plaine agricole
- Diversification de l'activité : maraichage, arboriculture, semence, ...
- Maintien des exploitations existantes (facilite la transmission),
- Passage en agriculture biologique simplifié,
- Réduction des surfaces moyennes d'exploitation avec l'installation en plus grand nombre de nouveaux exploitants.

Le montant de cette étude est estimé à 87 000 € (HT). Un financement de la Région, qui gère les fonds européens et du Département de l'Isère représente près de 70% du montant. Le financement public ne devant pas dépasser les 80% de la dépense, l'aide apportée par les deux EPCI concernés à savoir Vienne Condrieu Agglomération et la Communauté de communes du Pays Roussillonnais ne peut dépasser les 10%.

Ainsi, il est proposé de soutenir ce projet et de participer au financement de l'étude d'avant-projet à hauteur de 4 350 €.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'avis favorable du bureau communautaire du 5 juin 2018,

VU l'avis favorable de la commission agriculture du 26 juin 2018,

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, **A L'UNANIMITE** :

APPROUVE le soutien à l'ASA du plateau de Louze pour son étude d'avant-projet pour la mise en place d'un réseau d'irrigation sur la plaine de Reventin, en versant une subvention à hauteur de 4 350 €.

AUTORISE Monsieur le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

Conseil Communautaire du 25 septembre 2018

Le Président certifie que la présente délibération a été reçue par la Sous-Préfecture le et a été publiée le



Pour extrait certifié conforme
Le Président,

Thierry KOVACS